

CHAPITRE XXIX

Fécondité. — Stérilité.

Tous les mariages ne sont pas féconds, et bon nombre d'époux n'ont jamais d'enfants. Les causes qui produisent de tels résultats dépendent, soit de l'homme, soit de la femme, quelquefois de tous les deux.

Les causes inhérentes à la femme sont locales ou générales. Parmi les premières on doit ranger :

1° Les divers vices de conformation des organes génitaux, qui ont pour caractères l'absence ou l'occlusion du vagin ; l'absence de l'utérus, des trompes ou des ovaires ; l'occlusion de l'orifice du col ou des trompes ;

2° L'absence de menstruation, qui indique, en général, qu'il n'y a pas d'ovulation spontanée ;

3° La plupart des maladies du corps ou du col de l'utérus, et en particulier l'antéversion ou la rétroversion, la métrite chronique, l'inflammation catarrhale de la membrane interne de la cavité du col ou du corps de l'utérus, le cancer de cet organe.

Parmi les causes générales, on doit placer la faiblesse de la constitution, la mauvaise santé habituelle, les maladies chroniques déterminant un état cachectique ; la chlorose, les diverses espèces d'anémies.

On regarde encore comme causes de stérilité, les travaux physiques exagérés, les marches forcées, l'équitation. L'abus des plaisirs vénériens et le tempérament génital très prononcé conduisent souvent à ce résultat. La prostitution est une des causes les plus fréquentes d'infécondité.

Enfin, bien souvent, aucune cause ne peut rendre compte de la stérilité de la femme, et elle se produit malgré l'intégrité anatomique et physiologique de tous les appareils organiques, et malgré une belle et forte constitution.

Chez l'homme, les causes de stérilité ne sont pas moins nombreuses, et elles tiennent également aux organes génitaux ou à l'ensemble de l'organisme.

Parmi les premières, on trouve les vices de conformation de la verge, l'hypospadias, l'absence du pénis, l'absence des testicules (en supposant qu'ils ne sont pas restés dans l'abdomen), le volume trop considérable de la verge, qui s'oppose à son introduction ; l'impuissance proprement dite, consistant dans l'im-

possibilité de l'érection ; l'absence d'animalcules spermatozoïques (1), la liquidité trop grande du sperme : les maladies de la prostate, de l'urèthre et des vésicules spermatozoïques.

Les causes générales sont les excès vénériens, la spermatorrhée, la faiblesse primitive de la constitution, les cachexies diverses, les anémies symptomatiques de divers états généraux, tels que les fièvres intermittentes, les intoxications mercurielles et saturnines, une alimentation insuffisante ou insuffisamment réparatrice : toutes ces influences générales déterminent probablement la disparition des spermatozoaires et la liquidité du fluide spermatozoïque.

Enfin, de même que chez les femmes, il est un certain nombre de cas dans lesquels, avec une constitution excellente, absence complète de maladie, et composition normale du sperme, il y a une stérilité de l'homme que l'on ne sait à quelle cause rapporter.

L'hygiène et la thérapeutique indiquent les moyens de remédier à quelques-unes de ces altérations et de faire disparaître un certain nombre de ces causes.

Ce n'est pas, toutefois, ici, le lieu d'en parler, et il en a été suffisamment question en traitant des divers agents dont la matière de l'hygiène peut disposer.

En prenant la question d'un peu plus haut, on trouve des causes générales qui tiennent aux climats, à l'alimentation des peuples, à leur richesse, et qui ont une influence prononcée sur la fécondité des populations. Ces sont ces causes générales qu'il s'agit d'examiner.

Les climats exercent une grande influence sur la fécondité. Il a été démontré précédemment que cette fécondité était plus considérable dans les pays chauds, et moindre dans les contrées septentrionales.

La richesse d'un pays, l'abondance de ses productions, la fertilité de son sol, augmentent la fécondité de ses habitants. Les conditions contraires la diminuent dans une proportion notable.

[Voici, d'après M. Bertillon, la fécondité au moins très approximative des mariages dans les différents pays de l'Europe.

(1) Il est généralement admis aujourd'hui que les petits corps filiformes que le microscope fait reconnaître dans le sperme ne sont pas des animalcules, mais des corps vibratiles ; aussi, a-t-on changé leur nom de *spermatozoaires* en celui de *spermatozoïdes*. Au total, ce que dit ici M. Becquerel n'en est pas moins vrai, leur présence est indispensable dans le sperme pour que ce liquide soit apte à féconder.

Hongrie.....	5,00	Écosse.....	4,12
Russie.....	4,68	Hollande.....	4,08
Espagne.....	4,51	Autriche.....	4,015
Bohême.....	4,40	Belgique.....	3,96
Italie.....	4,35	Angleterre.....	3,91
Norwège.....	4,25	Saxe.....	3,85
Suède.....	4,23	Danemark.....	3,75
Wurtemberg.....	4,22	Bavière.....	3,408
Prusse.....	4,14	France.....	3,08

Ainsi la France occupe le dernier rang, et encore, d'après les derniers recensements, la natalité va-t-elle diminuant. Nous avons examiné plus haut (*Population*, p. 82 et suiv.) les effets de cette diminution.]

On comptait 1 naissance en Russie, en 1842, sur 23 habitants; en Autriche, en 1840, 1 sur 26 habitants; en Prusse, en 1840, 1 sur 27 habitants; en Autriche, en 1841, 1 sur 31 habitants.

En France, les naissances ont suivi depuis quatre-vingts ans une marche décroissante, et voici le tableau et les résultats que nous empruntons au travail de Boudin.

	HABITANTS. pour 1 naissance.		HABITANTS pour 1 naissance.
1772.....	24,50	1831.....	33,00
1784.....	25,70	1836.....	33,75
1801.....	29,77	1841.....	34,19
1811.....	31,40	1846.....	36,00
1821.....	31,55	1847.....	39,00
1826.....	32,11		

On voit, ajoute-t-il, que depuis 1772 la fécondité a diminué de plus de 40 pour 100. On comptait, en 1784, sur 24,800,000 habitants, 965,648 naissances. En 1841, le nombre de ces dernières ne dépassait pas 970,939, sur une population de 34,230,000 individus.

Quelle est la cause de cette diminution? Il faut l'attribuer, selon Boudin, à l'énorme proportion des anciens prolétaires devenus propriétaires par le fait de la Révolution.

La même diminution de fécondité se montre dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Elle est, en Allemagne, de 1 sur 13, en 17 ans; en Suède, 1 sur 9, en 61 ans; en Russie, 1 sur 8, en 28 ans; en Espagne, 1 sur 6, en 30 ans; en Danemark, 1 sur 4, en 82 ans; en Prusse, 1 sur 3, en 132 ans; en Angleterre, 1 sur 3, en 100 ans.

Bibliographie. — FRANCK DE FRANCKENAU (G.), *De impuberibus generantibus et parturientibus*, in *Satyris*, Sat. 4^a. Lipsiæ, 1722, in-12. — HOFFMANN (Fr.), *De ætate conjugio opportuna*. Halæ, 1729, in-4^o. — ALBERTI (Mic.), *De nuptiis senum secundis*,

raro secundis. Halæ, 1743, in-4^o. — LIGNAC (DE), *De l'homme et de la femme considérés physiquement dans l'état de mariage*. Lille et Paris, 1772, 2 vol. in-12. — BITAUBEAU, *Du mariage; ses avantages et ses inconvénients considérés sous le rapport médical*. Th. de Paris, 1807, n^o 43, in-4^o. — FODERÉ, art. *Mariage*, in *Dict. des sc. méd.*, t. XXX, p. 26, 1819. — BAUDUIT, *Considérations médicales sur le mariage*. Th. de Paris, 1822, n^o 183, in-4^o. — CASPER, *De l'influence du mariage sur la durée de la vie humaine*; trad. par M. PARIS, in *Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. XIV, p. 227, 1835. — EBERS (I. J. H.), *Die Ehe und die Ehegesetze von naturwissenschaftlichen und ärztlichen Standpunkte beleuchtet und beurtheilt*. Erlangen, 1844, in-8^o. — MALACH (G.), *Matrimonium respectu politico-medico*. Pest, 1844, in-8^o. — SERRURIER, *Du mariage considéré dans ses rapports physiques et moraux. Inconvénients*, etc. Paris, 1855, in-8^o. — MAYER (A.), *Des rapports conjugaux considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique*. 3^e édit., Paris, 1857. — DEVAY (Fr.), *Traité spécial d'hygiène des familles, particulièrement dans ses rapports avec le mariage*, etc. Paris, 2^e édit., 1858, in-8^o. — POSNER, *Ehe und Cölibat in ihren Beziehungen zur Lebensdauer*, in *Med. Ctr. Ztg.*, n^o 9, 1859, et *Schmidt's Jahrb.*, t. CIII, p. 233, 1859. — LEGRAND DU SAULLE, *Le mariage est-il sans danger pour les épileptiques et pour leur descendance?* in *Ann. de la méd. psychol.*, 3^e sér., t. VII, p. 23, 1861. — REICH (Ed.), *Geschichte, Natur und Gesundheitslehre des ehelichen Lebens*. Cassel, 1864, in-8^o. — DUNCAN (Matth.), *On Age of Nubility*, in *Edinb. Med. Journ.*, t. XII, p. 207, 1866. — SERAINE (L.), *De la santé des gens mariés, ou Physiologie*, etc. Paris, 1866, in-18. — STARCK (J.), *Influence of Marriage on the Death-Rates of Men and Women in Scotland*, in *Edinb. med. and surg. J.*, t. XII, p. 865, 1866-67, anal. in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXIX, p. 34, 1868. — MICAULT (P. E.), *Influence du célibat sur la population*. Th. de Paris, 1867, n^o 280. — BERTILLOX, art. *Mariage*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 2^e sér., t. V, 1872 (travail très-remarquable, pour la partie démographique, et auquel nous avons emprunté toutes les additions faites à l'article précédent). — V. plus haut la bibliographie de l'hérédité et des mariages consanguins (p. 116).

Stérilité : Un très-grand nombre de dissertations et d'ouvrages, parmi lesquels : BELIN DE BELLEFORT, *De sterilitate mulierum*. Basileæ, 1604, in-4^o. — NABOTH, *De sterilitate mulierum*. Lipsiæ, 1617, in-4^o. — FISCH, *De sterilitate muliebri*. Helmstadii, 1619, in-4^o. — BOURGEOIS (Louise), dite BOURSIER, *Obs. sur la stérilité, perte de fruit, fécondité*, etc. Paris, 1852, in-12. — A PRATIS (J.), *Tractatus de arcenda sterilitate et pro gignendis liberis*. Amstelodami, 1654, in-12. — FRANCK DE FRANCKENAU (G.), *De sterilitate muliebri*. Heidelbergæ, 1673, in-4^o. — STAHL (G. ECH.), *Progr. de sterilitate fœminarum per ætatem*. Halæ, 1699, in-4^o. — ALBERTI (Mic.), *De infecunditate corporis propter fecunditatem animi in fœminis*. Halæ, 1743, in-4^o. — BUCHNER (Andr. El.), *Disquisitio causarum sterilitatis utriusque sexus*. Halæ, 1747, in-4^o. — GRUNER (Chr. Godefr.), *De causis sterilitatis in sexu sequiori*. Jenæ, 1769, in-4^o. — MESTIVIER (E. A.), *Recherches sur la stérilité, considérée dans les deux sexes*. Th. de Paris, an XI, n^o 195, in-8. — HEINSE (C. G.), *Unterricht über das weissen Fluss und die Unfruchtbarkeit der Weiber*. Leipzig, 1803, in-8^o. — JUNG (F. W.), *Die Ehe, oder Beiträge über schwächliche Ehestandsfähigkeit männlichen unvernünftigen und weibliche Unfruchtbarkeit, nebst*, etc. Berlin, 1811, in-8^o. — COMBET (L. A. P.), *Recherches sur les causes de la stérilité dans le mariage*. Th. de Paris, 1818, n^o 178. — MONDAT, *De la stérilité de l'homme et de la femme, et des moyens d'y remédier*. Paris, 1820, in-12, 5^e édit., 1840, in-8^o. — MEISSNER (F. L.), *Ueber die Unfruchtbarkeit des männlichen und weibliche Geschlechts, ihre Ursachen*, etc. Leipzig, 1820, in-8^o. — DONNÉ (A.), *Nouv. expér. sur les animalcules spermaticques et sur quelques-unes des causes de la stérilité chez la femme*. Paris, 1837, in-8^o. — WESCH (G.), *De sterilitatis mulierum causis*. Berolini, 1838, in-8^o. — TILT (E. J.), *On Diseases of Menstruation, etc., in Connection with Sterility*, etc. London, 1850, in-8^o. — MISTLER, *Quelques mots sur la stérilité de la femme; des moyens propres à y remédier*, in *Gaz. méd. de Strasb.*, 1851, p. 1. — ROUBAUD (F.), *Traité de l'impuissance et de la stérilité chez l'homme et la femme, comprenant*, etc. Paris, 1855, 2 vol. in-8^o. — PLANTIER (L. P.), *De la stérilité chez la femme*. Th. de Paris, 1860, n^o 101. — MARTINI (Ludw.), *Unfruchtbarkeit des Weibes*. Erlangen 1860

in-8°, et *ibid.*, 1864. — DUNCAN (Matth.), *Fecundity, Fertility, Sterility and Allied Topics*. Edinburgh, 1866, in-8°. — Voir, en outre, les traités d'accouchement et de médecine légale.

— GIRAULT, *Étude sur la génération artificielle dans l'espèce humaine*. Paris, 1870, in-8. — GAUTIER (J.), *De la fécondation artificielle dans le règne animal et de son emploi contre la stérilité*, 2^e éd. Paris, 1870. — DUVAL (M.), art. *Génération*, in *Nouv. Dict. de méd. prat.*, t. XV, 1872. — BERGERET, *Des fraudes dans l'accomplissement des fonctions génératrices*, 4^e éd. Paris, 1873. — GUÉNEAU DE MUSSY (N.), *De quelques causes de stérilité et d'impuissance par cause morale, leur traitement*, in *Un. méd.*, t. XVI, 1873. — STOCKTON-BOUGH, *On the effects of nationality of parents on fecundity*, in *Philad. med. Times*, 1873. — MAYER (A.), *Des rapports conjugaux considérés sous le triple point de vue de la population, de la santé et de la morale publique*, 6^e éd. Paris, 1874, in-18. — SIREDEY, art. *Impuissance*, in *Nouv. Dict. de méd. prat.*, t. XVII, 1873. — RICHARD, *Histoire de la génération chez l'homme et chez la femme*. Paris, 1875, in-8°. — LAGNEAU (G.), *De l'influence et de l'illégitimité sur la mortalité*, in *Ann. d'hyg. publ.*, 2^e sér., t. XLIV, 1875, et t. XLV, 1876. — ROUBAUD, *Traité de l'impuissance et de la stérilité*, etc. 3^e éd. Paris, 1876, in-8°.

— NARDI, *Dissert. de onanismo conjugali*. Tolose, 1876, in-8. — MARMISSE, *De a fécondité au sein de la population de Bordeaux*, in *Bordeaux méd.*, 1876, n° 50. — EITNER, *Der Cölibat in Beziehung auf Bevölkerung*, in *Eulenbergs Viert. f. ger. Med.* Bd. XXVII, p. 325, 1877. — ROBIN (Ch.), art. *Fécondation*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1877. — CHARRIER (A.), *Du traitement par les alcalins d'une cause peu connue de stérilité, l'acidité du mucus utéro-vaginal*, in *Bull. gén. thérap.*, 1880. — FOURNIER (A.), *Syphilis et mariage*. Paris, 1880, in-8. — DUVERDY, *La législation du mariage envisagée sous le rapport médical*, in *Rev. d'hyg.*, 1880, p. 321, et *Discussion, ibid.*, p. 553. — MEYER (L.), art. *Ehe*, in *Eulenbergs Handb. d. öff. Ges.*, Bd. I, p. 579, 1831. — ROBIN (Ch.), art. *Génération*, in *Dict. encycl. sc. méd.*, 1882.

CHAPITRE XXX

De la prostitution et de la pédérastie.

1^o De la prostitution.

La prostitution est une des plaies de la société, et il est triste de penser qu'elle est répandue dans la plupart des villes de l'univers, et qu'elle remonte à la plus haute antiquité. Il ne sera question dans ce chapitre que de celle qui existe à Paris; les considérations auxquelles on sera conduit pouvant tout aussi bien s'appliquer à la prostitution, dans quelque localité qu'on la considère.

On distingue deux espèces de prostitution: la prostitution publique et la prostitution clandestine.

Prostitution publique. — Elle comprend les filles inscrites à la préfecture de police, et faisant métier de leur ignominie: les unes libres, les autres placées dans des maisons dites de tolérance

A Paris, on compte 4,000 filles publiques (Frégier), qu'on doit distinguer en trois classes.

Les habitudes et les mœurs de celles que l'on peut ranger dans la première classe dépendent de leur éducation, de leur intelligence et des penchants plus ou moins vicieux de leur cœur. Les unes sont libres, les autres placées dans des maisons de tolérance.

Parmi les filles libres, le genre de vie des plus distinguées, qui forment le plus petit nombre, consiste dans l'oisiveté, la promenade, la lecture, la musique et la toilette; elles aiment le théâtre, la parure, et se distinguent par leur gourmandise et leur amour du champagne et du punch.

Les filles de la deuxième classe, qu'on peut appeler moyenne, se livrent, en général, en même temps à quelques travaux, ou bien elles tiennent quelque petit commerce. Un certain nombre d'entre elles y joignent le goût de l'économie, et parviennent à mettre quelque argent de côté.

Celles de la troisième et dernière classe occupent les barrières et les estaminets de nos faubourgs: elles groupent autour d'elles des malfaiteurs, des escrocs, et sont elles-mêmes, pour la plupart, voleuses, recéleuses et livrées à l'ivrognerie.

L'âge des filles publiques varie. En général, celles de la première espèce sont les plus jeunes: viennent ensuite les secondes, puis les troisièmes. — Parent-Duchâtelet, sur 3,248 prostituées dont il a déterminé l'âge, est amené à conclure que de 14 à 28 ans il y avait une progression croissante, de 28 à 40 ans il y avait une progression décroissante, et de 40 à 50 il y avait une décroissance telle, qu'à 50 il n'y en a plus. La classe des filles publiques se recrute de préférence dans les ouvrières des ateliers et des fabriques, ou bien dans les professions des femmes qui vendent sur la voie publique, telles que les bouquetières, les fruitières, les saltimbanques, les écaillères: il faut y ajouter les cuisinières, les bonnes d'enfants, les chiffonnières, les laitières, vachères, bergères, etc., etc.

Les causes qui les poussent à solliciter l'inscription à la préfecture de police, quelque difficile qu'elle soit, sont: pour les plus distinguées, le déclassement, l'absence d'aisance, et, malgré l'éducation qu'elles ont reçue, la répulsion pour le travail, la paresse, l'amour de l'oisiveté et du plaisir, et enfin la gourmandise.

Ces causes sont bien suffisantes pour rendre raison du grand nombre de femmes qui se jettent dans la prostitution: il faut toutefois y joindre encore le salaire insuffisant de leur travail, les mauvais conseils, la mauvaise compagnie, la séduction et la corruption prématurées, le défaut de surveillance des parents,